

FLUIBETON AR

ADDITIF DE FLUIDIFICATION ET DE DURCISSEMENT
POUR RÉDUIRE LE RETRAIT HYDRAULIQUE ET
CONTRÔLER LA MICROFISSURATION



DRACO

LIGNE
BÉTON

ADDITIFS SPÉCIFIQUES
POUR LES BÉTONS À
HAUTE PERFORMANCE



FLUIBETON AR est un additif liquide à effet fluidifiant et durcissant, qui réduit le retrait hydraulique et régule l'évaporation de l'eau de gâchage (durcissement interne) de l'intérieur, contrôlant ainsi les phénomènes de fissuration et de gondolage des pièces coulées sur des surfaces exposées, des sols industriels et même sans joints. **FLUIBETON AR** permet d'obtenir des bétons à retrait compensé avec une cure à l'air.

AVANTAGES

FLUIBETON AR présente les avantages suivants :

- ✓ Il régule l'évaporation de l'eau de gâchage, favorise l'hydratation et augmente la fluidité du béton.
- ✓ Le mécanisme de durcissement interne réduit le retrait hygrométrique et permet un meilleur durcissement.
- ✓ Il limite les phénomènes de fissuration, assurant une plus grande durabilité de l'ouvrage.
- ✓ Il réduit la tension superficielle de l'eau dans les porosités, diminuant ainsi la probabilité de fissuration par retrait.
- ✓ **FLUIBETON AR** utilisé en conjonction avec l'agent expansif **EXPAN 25** permet une plus grande expansion lorsqu'il est durci dans un environnement humide et également à l'air pendant les premiers jours de durcissement.



IDÉAL POUR

FLUIBETON AR, en raison de ses caractéristiques, est particulièrement adapté au béton prêt à l'emploi et/ou préfabriqué destiné à la construction d'ouvrages pour lesquels un contrôle des fissures à moyen et long terme est nécessaire.

COMPATIBILITÉ

FLUIBETON AR est compatible avec les additifs suivants :

- ▶ Superplastifiants des gammes **DRACRIL** et **FLUIPAV**;
- ▶ Accélérateurs de prise/durcissement, **ARTIC OCF**;
- ▶ Retardateurs de prise, **POLYRETARD HC**;
- ▶ Additifs aérateurs, **AERBETON**;
- ▶ Additifs expansibles, **EXPAN 25**;
- ▶ Anti-retrait, **VISCOCONTROL**.

DOSAGE

FLUIBETON AR comme réducteur de retrait est ajouté au mélange dans un dosage allant de 1 à 2 kg pour 100 kg de ciment, en fonction du rapport eau/ciment et des conditions thermo-hygrométriques ambiantes. Lors de la production de béton à retrait compensé avec EXPAN 25, le dosage peut varier de 0,4 % à 2 % calculé sur le poids du ciment, toujours en fonction du rapport eau/ciment et des conditions thermo-hygrométriques ambiantes.

MODE D'EMPLOI

APPLICATION DU PRODUIT

Ajouter **FLUIBETON AR** dans les doses recommandées après l'ajout de tous les autres adjuvants et composants du béton.

DURCISSEMENT DU BÉTON

FLUIBETON AR agit comme un agent auto-durcissant interne. Afin d'optimiser les performances du produit, même dans des climats secs ou sur des surfaces exposées à des vents ou des rayonnements excessifs, l'utilisation de la membrane de cure PROBETON CURING N est recommandée.

CONDITIONNEMENTS

- Bidon de 10-20 kg
- Fût de 200 kg
- Citerne de 1 000 kg
- Vrac

Le produit, dans son emballage d'origine et stocké dans un environnement protégé et tempéré, conserve ses caractéristiques pendant une période d'un an.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	Liquide
COULEUR	Clair
MASSE VOLUMIQUE	1,03 kg/l \pm 0,03 g/cm ³
CHLORURES	Absents
NOCIVITÉ CEE 453/2010	Non
INFLAMMABILITÉ	Non

Notes : Poste douanier 3823/4000/0000/0

Mentions légales - Version SLCMP du 01.03.2017

Pour les valeurs et les données techniques contenues dans la présente fiche, Draco Italiana S.p.A. adopte les paramètres qui y sont indiqués conjointement aux normes de référence correspondantes.

Le client est tenu de s'assurer que la présente fiche et les valeurs indiquées sont valables pour le lot de produit concerné et qu'elles ne sont pas périmées et remplacées par celles d'éditions suivantes. En cas de doute, vérifier la correspondance de la fiche avec celle en vigueur au moment de la signature du contrat d'achat disponible sur le site www.draco-edilizia.it et/ou contacter le service technique.

Les éventuels conseils relatifs à l'utilisation des produits, fournis par notre personnel, verbalement ou par écrit, à la demande du client, ne constituent pas une obligation accessoire du contrat de vente et ne peuvent en aucun cas représenter une prestation contractuelle de notre part. Ces conseils reposent sur notre expérience et se limitent à l'état actuel des connaissances pratiques et/ou scientifiques ; ils ne sont donc ni contraignants ni exécutoires pour le client ou l'applicateur. Le client est notamment tenu de tester nos produits pour vérifier qu'ils conviennent au type d'application et d'utilisation prévu et demeure le seul responsable des choix effectués.